



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

2022 - 332

Bras, le 1^{er} septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public d'interdire l'accès au stade pendant la durée des travaux d'entretien du gazon,

ARRÊTE

Article 1 : Du lundi 17 octobre 2022 à 08h00 au lundi 07 novembre 2022 à 08h00, l'accès au stade sera interdit en raison des travaux d'entretien du gazon.

Article 2 : Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 3 : Les agents de police municipale de BRAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le président de l'AESB
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- La Police Municipale de BRAS

Le Maire,
Franck PERO

